

Archives départementales d'Indre-et-Loire

238J - Fonds du Centre dramatique et du Théâtre libre de Tours (1971-1978)

Historique

André Cellier (1926-1997), comédien, animateur et metteur en scène, dirige dès 1946 le Théâtre de poche-Montparnasse puis le nouveau Théâtre de poche-Rochechouart en 1958 et 1959. Il poursuit dans des structures de province : Centre dramatique du Nord, Comédie de Nantes, Centre dramatique de Nanterre, Théâtre de Villeurbanne, Comédie de Saint-Etienne, Centre de Strasbourg, le Théâtre de la Cité et le Centre dramatique d'Aubervilliers.

En 1971, après la disparition de la Comédie de la Loire (fonds 100 J), il dirige le Centre dramatique de Tours jusqu'à son licenciement en 1976. Il constitue alors la compagnie du Théâtre libre de Touraine avec l'ensemble des salariés pressentis pour le 5^e festival dramatique de Tours prévu en 1976, en collaboration avec l'Université de Tours et une association de spectateurs.

Membre du Parti communiste, il s'engage en 1974 dans le cadre des élections présidentielles en signant l'appel des professionnels du spectacle.

Il était marié avec Hélène Roussel, sœur de Michèle Morgan.

Le Centre dramatique de Tours

Le Centre dramatique de Tours est créé à la suite de la dispersion de la Comédie de la Loire dirigée par Guy Suarès. Des abonnés témoignent à André Cellier leurs encouragements, leur soutien et leur fidélité mais la situation est préoccupante : des 2 000 abonnés de la Comédie de la Loire, 150 seulement s'inscrivent au Centre dramatique de Tours.

Avant son ouverture, André Cellier écrit le 18 septembre 1971 à Georges Wilson, directeur du Théâtre national populaire, pour lui demander de baptiser la salle de spectacle Jean Vilar.

Le centre a une triple vocation :

- programmer cinq spectacles au cours de la saison dramatique au Grand Théâtre de Tours
- animer deux spectacles par saison dans la salle Jean Vilar
- sensibiliser les élèves des établissements d'enseignement au théâtre

Par ailleurs, un festival est présenté chaque été place Plumereau.

Le premier spectacle présenté par le Centre dramatique au Grand Théâtre de Tours le 22 novembre 1971, « Bleus, blancs, rouges », est mis en scène par Roger Planchon. L'action se déroule de la veille des États Généraux en 1789 à la cérémonie donnée à Milan pour la victoire du Premier Consul à Marengo en 1800. La pièce se compose de 17 tableaux joués par 15 acteurs, dont Brigitte Fossey, Michel Auclair, Victor Lanoux, Yves Reinier et Jean Bouise.

Dans la salle Jean Vilar, André Cellier joue une pièce de Strinberg, « Les créanciers », avec son épouse Hélène Roussel.

En 1974, 18 animations sont organisées dans des entreprises (EDF, Crédit Lyonnais, ASF dans le quartier Sainte-Radegonde à Tours, Radiac à Gien, Centre hospitalier régional universitaire boulevard Tonnellé, Caisse d'Épargne, centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux). La mise en œuvre s'élabore avec les organisations syndicales, les spectacles sont choisis par André Cellier et des débats sont organisés après chaque spectacle, une permanence quotidienne est tenue au Centre dramatique de Tours pour enregistrer les réservations collectives. En 1975, « Basse Autriche » est présentée devant plus de 300 spectateurs.

Cette même année, les relations se tendent avec la municipalité de Tours. André Cellier dénonce le faible montant de la subvention allouée par la municipalité de Tours et la programmation des activités au Grand Théâtre. Il ne peut monter ses spectacles et doit accueillir des pièces montées ailleurs par d'autres troupes. Dans son rapport d'activités de l'année 1973, André Cellier estime que le Centre dramatique de Tours a atteint son premier objectif : mettre à la disposition du public des spectacles de qualité : en 3 ans, 18 spectacles ont été présentés, suivis par plus de 22 000 spectateurs.

Parallèlement, il développe l'action en milieu scolaire et lycéen. Il ouvre des cours et des stages de théâtre aux enfants de 8 à 14 ans et aide à l'adaptation de pièces par les lycéens.

Confronté au manque de moyens, à la difficulté de monter des spectacles au Grand Théâtre et à l'abandon de la place Plumereau pour le festival d'été, André Cellier veut présenter des spectacles sous chapiteau. La municipalité de Tours refuse les représentations sous chapiteau ou hors salle Jean Vilar et Grand Théâtre. Tous les spectacles sont retirés de la programmation et le festival est définitivement supprimé malgré le soutien des spectateurs, des associations et de l'Université (7 000 signatures).

Le 21 juillet 1976 est mis fin aux fonctions de directeur du Centre dramatique de Tours d'André Cellier, qui est également licencié de son poste de professeur d'art dramatique du Conservatoire régional de musique. Dans un courrier daté du 21 octobre 1976, André Cellier attire l'attention de Françoise Giroud, ministre de la Culture, sur sa situation et celle des artistes tourangeaux. Le tribunal administratif d'Orléans annule le licenciement le 26 mai 1978.

Le Théâtre libre de Touraine

Créé en novembre 1976 par André Cellier avec l'aide des artistes et du personnel de l'ancien Centre dramatique de Tours, il attire 20 000 spectateurs en 6 mois. Il fonctionne sans aucune aide financière, le Conseil général ayant rejeté la demande de subvention. Les fonds proviennent de la vente de bons de soutien et de tickets de spectacle.

A la même époque, les artistes interprètes à la télévision sont en grève, le ministère de la Culture cessant de subventionner 40 compagnies. Tous les nouveaux dossiers dont celui du théâtre libre de Touraine sont rejettés. André Cellier, membre du Parti communiste, appelle la section locale du parti à se mobiliser pour soutenir son théâtre.

Les mouvements de mécontentement se développent, une semaine d'action diversifiée et décentralisée est programmée dans toute la France, du 21 au 25 février 1977, André Cellier organise une réunion à Tours le 21 février.

Par manque de moyens, le Théâtre libre de Touraine est contraint d'arrêter ses activités en 1978. La subvention de 50 000 francs accordée par le ministère de la Culture n'est pas versée, son mandatement est bloqué.

Le dernier spectacle « Sonate pour deux femmes seules et une cité H.L.M » de Christian Liger, mise en scène d'André Cellier a lieu les 9, 10 et 11 juin 1978.

A Paris, un comité de soutien se constitue pour sauver le Théâtre de la liberté, boulevard Voltaire, dans la même situation financière.

Ces situations reflètent la politique culturelle des années 1970 décrite par Frédéric Gimello-Mesploomb, maître de conférences à l'université de Metz, dans *L'État et la politique culturelle* : « À

partir de 1974, l'introduction d'une logique libérale suscite un relatif désengagement financier de l'État, alors même que le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, s'investit moins dans ce dossier. Malgré le passage de Michel Guy au secrétariat d'État à la Culture (1974-1976) vécu comme un "printemps culturel" par les professionnels, le primat d'une logique libérale contribue à affaiblir les missions de service public du ministère. L'heure est surtout au développement de politiques culturelles par les villes, plus ou moins liées selon les cas aux orientations préconisées par l'État. À la fin du septennat, "l'État culturel" demeure faible et s'affirme surtout dans la protection du patrimoine. La politique culturelle n'est pas une priorité gouvernementale, ce qui suscite un fort mécontentement au sein des professionnels de la culture ».

Par ailleurs, « Hors les murs », centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque, créé en 1993 par le ministère de la Culture, développe des missions d'observation et d'accompagnement des pratiques artistiques hors les murs à travers des activités d'information, de documentation, de formation, d'étude, de recherche et d'édition.

Parmi ses ressources « Les politiques culturelles : arts de la rue, on trouve « Les arts de la rue inscrivent leur singularité dans le choix délibéré de l'espace public. Ces formes hybrides, si difficile à « caser » dans les normes académiques ou disciplinaires, se sont nourries de toutes les formes du spectacle vivant (théâtre, danse, marionnette, arts du cirque, musique...), comme plus récemment de celles issues de nouvelles technologies. Le choix de l'espace public est aussi motivé par le désir de réinventer la rencontre entre actes artistiques et publics, pour mieux affirmer un certain droit des artistes dans la cité.

Cette mouvance spontanée des années 1970 se constitue progressivement en « métier » avec ses échelles de valeurs, ses normes plus ou moins explicitées et ses organes de représentation.

Ministres de la Culture en exercice entre 1971 et 1979

Jacques Duhamel, janvier 1971-avril 1973

Maurice Druon, avril 1973-mars 1974

Alain Peyrefitte, mars 1974-mars 1977

Michel Guy, secrétaire d'État, juin 1974-août 1976

Françoise Giroud, secrétaire d'État, août 1976-mars 1977

Michel d'Ornano, mars 1977-avril 1978

Jean-Philippe Lecat, avril 1978-mars 1981